


CODE FORMATION

BAT - 9

 **PUBLIC :**
Architectes, Maîtres d'ouvrages,
économistes, BET

 **EFFECTIF :**
5 à 10 personnes

 **PRIX :**
Nous consulter

 **DUREE ET LIEUX :**
10,5 heures en 3 séances de 3
heures et demie chacune et 2h
de travail individuel
A DISTANCE
EN PRESENTIEL : nous contacter

INTRA : Partout en France
(nous consulter)

MODALITÉS

PEDAGOGIQUES

Diaporama avec exposés
Illustrations à partir de cas concrets et
de retour d'expérience.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Remise des documents par voie
électronique et disponible dans la salle
virtuelle.

MODALITÉS INTERVENTION

En distanciel

MODALITÉS D'EVALUATION

Modalité d'évaluation des acquis par
questionnaires à la fin de chaque
session de formation.

MODALITÉS DE SUIVI

Chaque participant signera par demi-
journée une feuille d'émargement,
également signée par le formateur.

Siège social

163 rue du Colombier
31670 LABEGE
Tél : +33(0)5 62 24 36 76
SIRET 450 059 001 000 21

CONSTRUIRE DES BUREAUX : LES ENJEUX ACOUSTIQUES

OBJECTIFS:

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre les spécificités de la construction de bureaux pour les aspects acoustiques
- Repérer les points clés acoustiques aux différents stades d'avancement des projets
- Sécuriser sa relation contractuelle avec les autres acteurs (constructeur, aménageur, utilisateur) sur les aspects acoustiques

PRE-REQUIS :

Pratique professionnelle de l'acte de construire

PROGRAMME DÉTAILLÉ :

SESSION 1

Tour de table : Présentation de chacun des participants et du formateur, expression des attentes. Présentation et validation du programme développé lors de la session.

Introduction : La qualité de l'environnement sonore en France - 0H15

- Etat des lieux,
- Quelques statistiques,
- Origine des nuisances,
- Conséquences sur la santé,
- Pathologies du bâtiment,
- Les principales « non conformités » des bâtiments neufs.
- Coût social du bruit.

1. De quel phénomène s'agit-il ? 1H00

- La source et l'émission,
- La propagation,
- Les notions de fréquence, d'intensité, de puissance et pression acoustique.

Activités pédagogiques : Le formateur explique et illustre par des exemples concrets les phénomènes de l'acoustique. Les participants sont invités à partager leurs expériences, ils échangent et questionnent.

2. Les effets du bruit - 0H45

- Perception non auditive,
- Repérage dans l'espace,
- Alerte,
- Notion de paysage sonore,
- Les effets du bruit sur le sommeil,
- Les conséquences du bruit: stress,
- Perception auditive,
- Intelligibilité de la parole,
- Risque auditif (immédiat et long terme),
- Bruits utiles, dérangeants, masquants et/ou dangereux
- Traumatismes

formation@gamba.fr

www.gamba.fr

N° déclaration d'activité : 73.31.04256.31

Mise à jour le 24/08/2022



3. La fréquence et les comportements en fréquence - 0H30

- Spectres normalisés
- Bruits normalisés
- Recomposition d'un spectre en dB et dB(A)

4. Les paramètres acoustiques de la construction - 1H00

- Isolement acoustique et affaiblissement acoustique (Parois massiques / Parois multiples)
- Les bruits de chocs
- La réverbération

SESSION 2

5. Identifier les besoins en acoustique - 1H00

- Ambiance sonore et identité des bâtiments
- Fonctionnalités
 - intimité, confidentialité
 - partager l'activité, le travail
 - chez soi ou en collectif
 - entendre et comprendre
 - coexister ou vivre ensemble
- Protection et confort d'usage

6. De la fonctionnalité aux cadres habituels - 1h00

Réglementation, certifications diverses (NF, BREEAM,...) : qu'est ce qui est réglementaire ? qu'est ce qui est négociable, qu'est ce qui est fonctionnellement indispensable ?

- Isolement acoustique vis-à-vis de l'extérieur
- Isolement acoustique entre locaux
- Les bruits d'équipements
- Les bruits de chocs
- La réverbération
- Les équipements

7. Les projets partagés - les interfaces « clés » - 1h00

- Le point de vue « utilisateur »
- Le point de vue « aménageur »
- Le point de vue « Constructeur »

SESSION 3

7. A partir de cas concrets, les points durs - 2H00

- L'isolement entre locaux
 - La modularité
 - Les façades rideaux
- Les Open-spaces

8. Que doivent contenir les documents contractuels - 1H00

- L'engagement sur un résultat global vis-à-vis des utilisateurs
- La répartition des responsabilités en constructeur et aménageurs
-

IMPORTANT :

Prévoir 45 min de travail individuel pour revoir les notions et exercices abordées entre les sessions.

Prévoir 30 min en fin de formation pour réaliser votre évaluation des acquis et l'évaluation de satisfaction.

Si vous êtes en situation de handicap, merci de contacter notre référent handicap, Guy CAPDEVILLE, guy.capdeville@gamba.fr